

## Dissertation

Par **Kemecla**, le **24/10/2008** à **17:36**

Bonjour, J'ai un problème sur un sujet de dissertation : L'utilité de la Codification. Faut-il que je traite dans une partie ou une sous partie les difficultés et problèmes liés a la Codification ?  
Merci de votre futur aide hypothétique.

Par **mathou**, le **24/10/2008** à **17:50**

Bonjour ! image not found or type unknown

Juste une remarque sur la méthodologie :

- commence toujours par rassembler les idées
- puis élaborer la problématique
- et enfin construire ton plan.

Si tu vois directement certains thèmes dans telle partie alors que tu es dans la phase " rassemblement des idées ", tu risques involontairement de te restreindre pour ta problématique. C'est juste plus facile de cette manière image not found or type unknown !wink

A mon avis, le sujet est suffisamment ouvert pour y inclure les difficultés liées à la codification : " utilité " peut être compris dans les deux sens, positif et négatif. Le sujet serait trop fermé sinon.

Par **Kemecla**, le **24/10/2008** à **18:12**

Merci pour votre aide !

Par **mathou**, le **24/10/2008** à **18:46**

Tu peux me tutoyer, on est étudiants tous les deux image not found or type unknown !wink

Par contre, je viens de penser à une chose : [i:jn1j8hgc]a priori[/i:jn1j8hgc] ton sujet comprend aussi les codifications à droit constant, et on en a pas mal.

N'hésite pas à poster si tu veux qu'on t'aiguille un peu ou si tu as besoin d'infos sur les

histoires des Codes ( ou pour tout autre sujet d'ailleurs, le forum est là pour ça ).

Par **Kemecla**, le **25/10/2008 à 01:24**

Je viens de finir et j'ai traité le sujet bien entendu avec la codification à droit contant. Merci encore !

Par **sachaajuriste**, le **09/01/2010 à 15:24**

:)

[quote="mathou":2s5sinoa8]Bonjour

Juste une remarque sur la méthodologie :  
- commence toujours par rassembler les idées  
- puis élaborer la problématique  
- et enfin construire ton plan.

Si tu vois directement certains thèmes dans telle partie alors que tu es dans la phase " rassemblement des idées ", tu risques involontairement de te restreindre pour ta

problématique. C'est juste plus facile de cette manière

A mon avis, le sujet est suffisamment ouvert pour y inclure les difficultés liées à la codification : " utilité " peut être compris dans les deux sens, positif et négatif. Le sujet serait trop fermé sinon.

Bonjour

Avez vous un exemple de dissertation d'un sujet quelqueconque ?

Bien cordialement

sachaa

Par **mathou**, le **09/01/2010 à 17:03**

Bonjour Sachaa,

Tu parles d'un exemple rédigé de dissertation ? ( je me permets de te tutoyer si cela ne te gêne pas )

Je n'en ai pas sous la main, mais en parcourant le forum tu trouveras des plans et dissertations rédigés proposés par des étudiants, ce sera un première idée.

Sinon, trois pistes :

- on trouve à la BU des manuels de méthodologie ; dans la plupart se trouvent des sujets corrigés et rédigés
- il est possible également de trouver des ouvrages de droit civil, droit public... qui proposent en fin de livre quelques sujets et une correction avec l'introduction rédigée. Il s'agit le plus souvent de manuel des collections Dyna'Sup
- la BU achète parfois des livres appelés " travaux dirigés de... ( matière ) ", publiés par des enseignants de plusieurs facs, et proposant des séances de TD avec des corrections ( Litec, souvent )

Tu trouveras peut-être ton bonheur dans l'un de ces ouvrages.